

2TP SANTE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 €
Siège social : 32, chemin de Champ Cartier – 79180 CHAURAY
RCS NIORT 808 073 753
(la « **Société** »)

AFFECTATION DU RESULTAT

PROPOSEE ET VOTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 29 JUIN 2026

(exercice clos le 31 décembre 2025)

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, qui se traduit par **une perte nette comptable de 194 879 €, en totalité** au compte « **Report à nouveau** ».

L'associé unique constate qu'à l'issue de cette affectation, le compte « Report à nouveau » présente un solde créditeur de 236.609 euros.

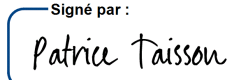
L'associé unique décide de prélever la somme de 236.609 euros sur le compte « Report à nouveau » et de l'affecter en totalité au compte « Autres réserves ». Le compte « Autres réserves » sera ainsi porté de 129.000 euros à 365.609 euros.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de revenus n'est intervenue au titre des trois précédents exercices sociaux.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Pour la Société SANTORIN PARTICIPATIONS

Patrice TAISSON

Signé par :

4236B1B380DF4F5...

2TP SANTE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 €

Siège social : 32, chemin de Champ Cartier – 79180 CHAURAY

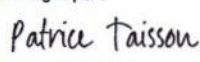
RCS NIORT 808 073 753

(la « Société »)

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

**Bilan et annexe certifiés conformes
à ceux qui ont été approuvés par
l'Associé unique en date du 29 juin 2026**

**Le Président
Pour la Société SANTORIN PARTICIPATIONS**

Signé par :

4236B1B380DF4F5...

Patrice TAISSON

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2TP SANTE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise 10 Rue des Terres Rouges 79190 CHAURAY			Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET* 8 0 8 0 7 3 7 5 3 0 0 0 2 8			Néant ☐ *		
			Exercice N clos le, 31122025	N-1 31122024	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	20 107	3 259
		Immobilisations en cours, avances et acomptes AV	AW		
		Participations CS	CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières* BH		BI			
TOTAL (II) BJ			23 367	20 107	3 259
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	38 984	192 433
		Autres créances (3) BZ	CA		596 069
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG		39 800	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI			
	TOTAL (III) CJ	CK	38 984	828 303	
	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO			890 654	59 091	831 563
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 2TP SANTE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000 ...)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	129 000	129 000	
	Report à nouveau	DH	431 488	408 245	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(194 879)	23 242	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	371 109	565 988
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	255 165	182 878	
	Dettes fiscales et sociales	DY	156 256	189 201	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Instrument financier à terme	DI			
	Autres dettes	EA	49 032	47 680	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	460 453	419 759	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	831 563	985 747	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	460 453	419 759	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2TP SANTE				Néant ☐ *	
		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)			FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles			FI	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Cotisations sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux dépréciations*		GA	
			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		GI		
	Autres charges (12)		GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL		
	Reprises sur dépréciations		GM		
	Différences positives de change		GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		G2		
	Total des produits financiers (V)		GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR		
	Différences négatives de change		GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT		
	Total des charges financières (VI)		GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS 2TP**Etat récapitulatif des annexes****Exercice du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025**

Présentation du groupe et faits caractéristiques.....	1.0
Présentation du Groupe Softway Medical	1.1
Les faits caractéristiques des comptes de l'exercice	1.2
Perspectives du Groupe	1.3
Evènements importants survenus depuis la clôture	1.4
Principes, règles et méthodes comptables.....	2.0
Principes, règles et méthodes	2.1
Autres informations sur les règles comptables	2.2
Note sur l'actif.....	3.0
Immobilisations	3.1
Mouvements des immobilisations brutes	3.1.1
Mouvements des amortissements	3.1.2
Immobilisations nettes au 31 décembre 2025	3.1.3
Immobilisations financières	3.1.4
Créances clients et comptes rattachés	3.2
Comptes de régularisation actif	3.3
Note sur le passif.....	4.0
Capital social	4.1
Capitaux propres	4.2
Dettes financières	4.3
Note sur le compte de résultat.....	5.0
Produits d'exploitation – ventilation du chiffre d'affaires	5.1
Impôts sur les bénéfices	5.2
Charges et produits financiers	5.3
Charges et produits exceptionnels	5.4
Transferts de charges	5.5
Engagements financiers et autres informations.....	6.0
Charges à payer	6.1
Produits à recevoir	6.2
Filiales et participations	6.3
Eléments concernant les entreprises liées et participations	6.4
Créances et dettes représentées par des effets de commerce	6.5
Engagements donnés et reçus	6.6
Engagements hors bilan	6.7
Effectif moyen	6.8
Etat des créances	6.9
Etat des dettes	6.10
Provisions inscrites au bilan	6.11
Rémunération des dirigeants	6.12
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	6.13

SAS 2TP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 831 563 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 194 879 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Il est rappelé que, conformément aux exigences légales, les comptes annuels sont présentés en euros.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 – Présentation du Groupe et événements significatifs

1.1 - Présentation du Groupe

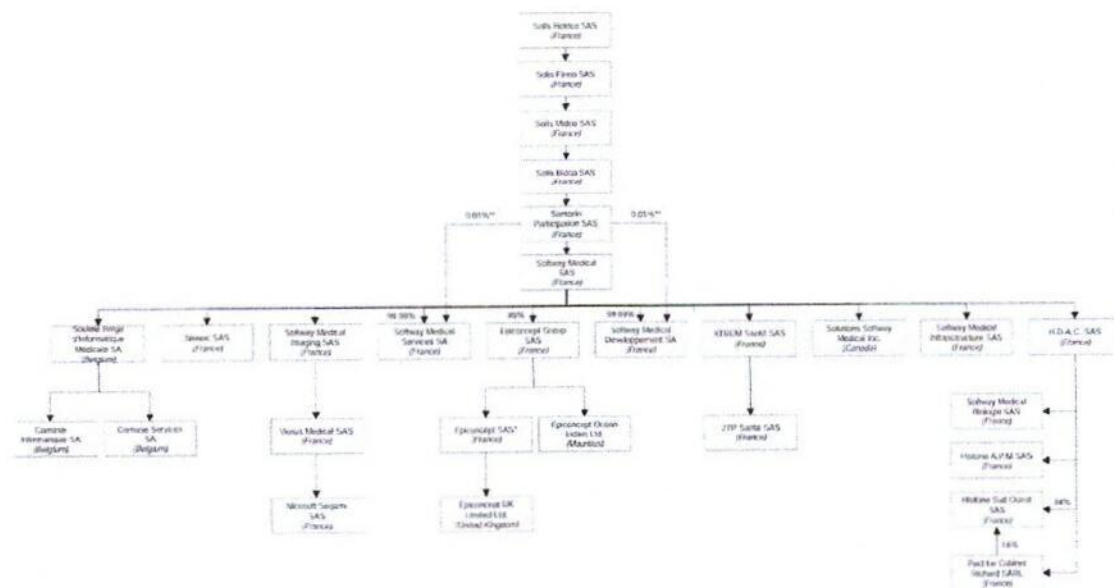
Le groupe Softway Medical est un éditeur, intégrateur de logiciels pour le marché de la santé. Softway Medical offre aux établissements publics et privés des solutions de pilotage du système d'information pour la prise en charge administrative et médicale du patient, la gestion des plateaux techniques et l'organisation administrative de l'établissement. Avec ses dernières acquisitions, le groupe dispose aussi d'une offre de consultation pour généralistes et spécialistes en médecine de ville, les maisons de santé et les centres de santé, dans des technologies les plus récentes.

Le 09/10/2025 l'actionnariat du Groupe Softway Medical a été réorganisé avec la création de quatre nouvelles sociétés SAS, Solis Bidco qui détient désormais 100% du groupe Santorin Participations, elle-même détenue à 100% par solis Midco ; elle-même détenue à 100% par Solis Finco, elle-même détenue à 100% par Solis Holdco, société mère du nouveau groupe Softway Medical.

La SAS Solis Holdco est, elle-même détenue au 31/12/2025 à hauteur de :

- 75,44 % par Solis Investco SAS
- 5,04 % par Bpifrance Participations
- 9,52% par Naxicap Partners
- 10 % par divers managers.

Ci-dessous l'organigramme du groupe Solis Hodco :



1.2- Faits caractéristiques de l'exercice du Groupe SOFTWAY MEDICAL

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des déploiements en France d'Hôpital Manager dans les hôpitaux des Groupements Hospitaliers des Territoires, par la poursuite de l'extension des services fournis aux clients du secteur privé, et par la poursuite des développements à destination des réseaux hospitaliers en Belgique avec notamment le lancement partiel d'un premier site du réseau Phare. La dynamique de l'activité Biologie s'est également fortement accélérée avec le gain du client Cerballiance qui permet à cette activité de changer de dimension.

Au global d'un point de vue commercial, l'année 2025 a permis d'enregistrer près de 140 millions d'euros de commandes en croissance de plus de 30% par rapport à l'année précédente, et représente la plus forte année de prise de commande de chiffre d'affaires annualisé (ARR) de l'histoire du groupe avec près de 17 millions d'euros.

Le second épisode Ségur qui avait été retardé par la DNS et renvoyé sur l'année 2025 a bien débuté sur la fin d'année. Il est à noter que le chiffre d'affaires en croissance de l'année 2025 se fait avec un apport faible du second épisode Ségur qui a néanmoins représenté 3,6 millions d'euros sur l'année mais dont l'essentiel du chiffre d'affaires sera effectivement fait en 2026 avec l'accélération des déploiements chez les clients par les équipes opérationnelles.

Cette année a également été marquée l'intégration réussie des deux acquisitions de 2024, la société SBIM et ses filiales en Belgique, et la société EPICONCEPT Groupe et ses filiales. Ces deux entités ont connu une croissance de plus de 15% par rapport à l'année précédente, avec une amélioration marquée de leur rentabilité. A noter également que postérieurement à la clôture, le Groupe Softway Medical a acquis en janvier 2026 une participation minoritaire dans la société suisse Tune Insight, spécialisée dans la gestion et l'analyse de données de santé, et avec laquelle va être établi un partenariat étroit commercial et opérationnel.

D'un point de vue corporate, le Groupe Softway Medical a opéré une rotation de son capital avec un élargissement de sa base de partenaires financiers.

Bain Capital Europe a été choisi pour venir renforcer le capital du groupe : cet actionnaire est l'un des quinze plus grands fonds d'investissement au monde, avec un large portefeuille de sociétés en Europe et dans le monde du logiciel. Il devrait apporter au Groupe Softway Medical les moyens nécessaires à son développement international. A ses côtés, BPI France a également pris une participation au capital du groupe, tandis que Five Arrows Principal Investments et Naxicap restent au capital aux côtés des managers du groupe.

a. Évolution des différents marchés du groupe :

Marché des établissements de santé :

Sur le secteur public, notre croissance en France a été soutenue par le déploiement des GHT pris en commande pendant les années précédentes. La prise de commande a été portée par de nombreuses extensions de services ou modules sur les GHT déjà clients, ainsi que la commande de CHU de Dijon.

Sur le Privé et les ESPIC la croissance a été très soutenue :

- Le privé : Avec les extensions de périmètre de Ramsay, Almayviva et Clinifutur, ainsi que les actions d'upsell sur l'ensemble de la base client, complétées par de la prise de marché notamment dans le groupe Vyv.
- Les ESPIC : Nous avons également été retenu pour étendre notre périmètre au sein des UGECAM notamment le centre George Francois Leclerc et la Bourgogne Franche Comté.

A l'international, la décision du réseau MOVE en fin d'année 2024 s'est matérialisée en commande contractualisée au premier trimestre 2025.

La majorité de la prise de commande continue à se faire en SaaS, soit 95% contre 5% en « On Premise », certains appels d'offres excluant encore la vente en mode SaaS en particulier dans le secteur public. Le chiffre de prise de commandes a de nouveau été en croissance d'environ 10% sur la France. Le secteur public a représenté 35% de la prise de commandes de 2025 contre 65% pour le secteur privé qui continue à croître en raison essentiellement des ventes sur parc.

A noter également que l'activité de notre filiale Newac, spécialiste de la logistique hospitalière ainsi que les équipes en charge des solutions Mediboard de notre filiale Xtrem Santé sont depuis début 2025 placées sous la responsabilité des équipes Etablissements France tant commercialement qu'opérationnellement.

Nous avons également étoffé les capacités d'innovation du groupe en créant une équipe dédiée aux responsabilités étendue dans le cadre de l'organisation Solutions. Dans la continuité du développement du moteur de construction logiciel « Low code / No code » qui permettra à nos clients de construire de manière autonome certaines pages écran et certains parcours au sein de leur établissement, les initiatives d'innovation se concentrent également autour de la médecine des 6P, de l'intégration de solutions tierces avec des partenaires de confiance, et de solutions d'IA, avec toujours l'objectif que nos solutions soient orientées vers l'amélioration du parcours du patient dans et à l'extérieur de l'établissement de santé.

Marché de la radiologie :

L'année 2025 aura été une année de stabilisation pour notre activité radiologie, avec une croissance organique d'environ 1%, notamment grâce au Ségur Vague 2.

Le marché des centres d'imagerie privées continue de se concentrer. Au-delà de l'archivage numérique, les gros clients se tournent désormais vers de l'équipement PACS, mais la concurrence accrue sur ce marché a limité notre prise de commande et le développement de notre CA. Sur la médecine nucléaire, notre activité s'est stabilisée et a commencé à se préparer au passage Ségur pour 2026.

Marché de la médecine de ville :

Après le regroupement d'Open Xtrem et d'Idem santé dans l'entité Xtrem santé, nous avons continué la consolidation des activités par nature, l'activité liée à notre solution Mediboard passant sous la responsabilité des équipes Etablissements France à compter du 1^{er} janvier 2025.

Notre activité Xtrem Santé se spécialise donc dans la médecine de Ville en portant désormais la commercialisation de notre solution ERP dédiée aux centres de santé et maisons de santé. Le chiffre d'affaires de cette activité a continué de croître notamment grâce à la consolidation des acteurs sur ce marché comme avec la reprise du COSEM par RAMSAY Santé qui a contribué à la croissance de notre chiffre d'affaires récurrent en 2025.

b. International :

Sur le marché canadien, suite à la reprise en direct de l'activité médicale de notre ex-partenaire Purkinje en 2024, nous avons continué de déployer les trois dossiers existants afin d'obtenir des compléments de commandes venant alimenter notre prise de commande sur le marché canadien, avec un optique d'extension à des sites non encore couverts par nos solutions.

La société SBIM et ses filiales, acquises en 2024, situées à Charleroi et principal acteur de l'administratif en Wallonie, nous apportant une présence dans les établissements belges avec notamment une présence très forte sur le produit administratif, a connu une belle année de développement avec une croissance de près de 15%, portée par les déploiements de solutions chez les clients générant le démarrage de revenus récurrents de maintenance.

Les développements d'Hopital Manager pour la Belgique ont également continué en 2025 et ont permis le déploiement partiel d'un site du réseau Phare, en parallèle des travaux exploratoires concernant le réseau Move sur la région de Liège.

c. Data :

La société EPICONCEPT GROUP et ses filiales, acquises en 2024, spécialisées notamment dans les études épidémiologiques et plus généralement dans la mise à disposition et analyse de données de santé à destination des acteurs publics et parapublics a connu une belle année de développement avec une croissance de plus de 20% portée par le développement de ses revenus récurrents.

1.3- Perspectives du Groupe

Comme indiqué ci-dessus, les perspectives du Groupe sont extrêmement satisfaisantes. La croissance du chiffre d'affaires consolidé a atteint près de 12 % à périmètre comparable entre 2024 et 2025, pour atteindre 159,6 millions d'euros. Les éléments opérationnels significatifs au niveau de Santorin Participations sont notamment :

- Le résultat opérationnel courant consolidé IFRS s'élève à 13,7 millions d'euros sur 2025 contre un résultat opérationnel courant de 21,9 millions d'euros sur 2024
- La trésorerie de Softway Medical et la trésorerie consolidée sont largement positives au 31 décembre 2025 avec un montant consolidé de 21,1 millions d'euros. Les prévisions pour les douze prochains mois ne montrent aucun risque d'insuffisance de

trésorerie malgré la poursuite de nos investissements et la mise en place de la nouvelle dette LBO.

- Le chiffre d'affaires récurrent a encore progressé en 2025 et représente plus de 61% du chiffre d'affaires global, ce qui sécurise en grande partie l'atteinte du budget 2026 pour le Groupe Santorin Participations.
- La prise de commandes de l'ensemble du groupe Softway Medical a atteint sur 2026 près de 140 millions d'euros et certaines de ces commandes généreront un chiffre d'affaires significatif dès 2026.

Le Groupe Softway Medical aborde l'année 2026 avec sérénité, les « restes à livrer » au 31 décembre 2025 représentant 73 millions d'euros et permettant une visibilité de plus d'un an de chiffre d'affaires non récurrent. A cela s'ajoute la vague 2 du Ségur qui a commencé et va continuer à générer un montant significatif de chiffre d'affaires sur 2026 en complément du socle de la vague 1 (l'objectif étant le partage fluide et sécurisé des données de santé entre les professionnels et avec les patients) avec des objectifs ambitieux inchangés :

- faciliter la consultation de l'information disponible de l'espace santé des patients par les professionnels de santé ;
- faciliter l'intégration des documents médicaux numériques reçus par MSSanté ;
- renforcer la sécurité des systèmes d'information et de l'accès à leurs données ;

Ces bonnes perspectives sont également soutenues par un panel d'offres toujours plus adaptées aux besoins de nos clients et prospects grâce à nos efforts d'innovation et de recherche et développement sur nos solutions.

1.4- Faits caractéristiques et événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Selon l'art. 833-1 et 833-2 du PCG, si les conséquences sont significatives, les événements post-clôture non liés à des conditions existantes à la date de clôture et ne donnant pas lieu à un ajustement des états financiers, nécessitent néanmoins une information en annexe.

Comme indiqué précédemment, le 16 janvier 2026, le groupe SOFTWAY MEDICAL a pris une participation de 12,3% dans la société suisse Tune Insight par le biais d'une augmentation de capital, avec la perspective de monter à 20% du capital début 2027 et une option de prise de contrôle de participation majoritaire postérieurement.

NOTE 2.0 – Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes, règles et méthodes

(Code de commerce articles L 123-14 et L 123-17 – Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – article 7, 21, 24 début, 24-2^e et 24-3^e, entièrement refondu et réécrit par le règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre :

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels, notamment les règlements CRC 2000-06 CRC 2002-10 et CRC 2004-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements traduisent le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de leurs utilisations probables.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

Installations techniques :	5 ans en linéaire
Matériel et outillage :	3 à 5 ans en linéaire
Véhicule de tourisme :	4 ans en linéaire
Matériel de bureau :	3 à 5 ans linéaire
Mobilier de bureau :	5 ans en linéaire
Agencements et installations :	10 ans en linéaire

Participations autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable des titres inscrits au bilan, ceux-ci font l'objet d'une dépréciation par voie de provision.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée sur la base des deux éléments suivants :

- la quote-part de situation nette détenue à la date de clôture ;
- la valeur actualisée des éléments incorporels (fonds de commerce ou logiciels) figurant à l'actif des sociétés dans lesquelles Softway Médical Services détient des participations. Ces valeurs actualisées sont appréciées en appliquant les méthodes suivantes :

- estimation du coût de reconstitution dans le cadre de logiciels ;
- approche de la valeur actuelle des contrats commerciaux (ventes de matériels, contrats de maintenance technique) dans le cas des fonds de commerce. Cette valeur est estimée en fonction des niveaux de marges dégagées par chaque type de contrat et des particularités de chacun d'entre eux.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cette méthode est suivie pour toutes les créances quelle qu'en soit la nature et notamment pour les créances sur les sociétés du groupe.

Pour les créances clients ayant plus de 12 mois d'ancienneté à la date de clôture et n'ayant que peu de probabilités d'être recouvrées, une dépréciation serait dotée à hauteur de 100 % du montant HT.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors que la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Emprunts et dettes financières divers

Au 31 décembre 2025, ce poste ne présente aucun solde.

2.2 – Autres informations sur les règles comptables

Première application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers

L'exercice clos constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n° 2022-06, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie la présentation des états financiers et introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges ainsi qu'une mise à jour des modèles de bilan, de compte de résultat et d'annexe.

Conformément aux dispositions transitoires du règlement, seules les opérations de reclassement nécessaires à l'adaptation aux nouveaux modèles ont été réalisées, sans modifier les comptes antérieurs autres que ces reclassements.

L'entité indique qu'aucune conséquence sur la situation financière ou le patrimoine n'est à signaler du fait de cette première application.

NOTE 3.0 – Actif

3.1 Immobilisations

3.1.1. Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Aquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds de commerce				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	0	0	0	0
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Construction . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. inst. agenc. aménag.				
- Instal techn., matériel outil. industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agenc, aménagements divers				
. matériel de transport				
. matériel de bureau et mobilier	32 313	2 671	11 618	23 366
. emballages récupérables et divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	32 313	2 671	11 618	23 366
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0
Total général	32 313	2 671	11 618	23 366

3.1.2 Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminution	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Fonds de commerce				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	0	0	0	0
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Construction				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. inst. agenc. aménag.				
- Instal techn., matériel outill. industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agenc, aménagements divers				
. matériel de transport				
. matériel de bureau et mobilier	25 420	6 304	11 618	20 106
. emballages récupérables et divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	25 420	6 304	11 618	20 106
Total général	25 420	6 304	11 618	20 106

3.1.3 Immobilisations nettes au 31 décembre 2025

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre 2025	Amortissements	Provisions	Valeurs nettes au 31 décembre 2025
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total	0	0	0	0
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Instal techn., matériel outil industriel				
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agenc, aménagements divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et mobilier	23 367	20 107		3 260
- Immobilisations en cours				0
Total	23 367	20 107	0	3 260
<u>Immobilisations financières</u>				
- Autres participations				
- Prêts et autres immobilisations financières				0
Total	0	0	0	0
Total général	23 367	20 107	0	3 260

3.1.4 Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, il n'y a pas d'immobilisation financière.

3.2 Créances clients et comptes rattachés

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes clients actif bruts	231 418	245 536
Provision pour dépréciation	38 984	27 805
Total Comptes Clients Nets	192 434	217 731

NOTE 4.0 – Passif

4.1 Composition du capital social

Nombre et valeur nominale des actions composant le capital social

Désignation	Mouvements de l'exercice			Valeur nominale
	A la date de clôture	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
- Actions ordinaires	500			10
- Actions amorties				
- Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
- Actions préférentielles				
- Parts sociales				
- Certificats d'investissement				

4.2 Variation des capitaux propres

Libellé	A Nouveau	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Capital	5 000			5 000
Prime Emission				0
Réserve légale	500			500
Réserve facultative				0
Autres Réserves	129 000			129 000
Res. Spécial. convers. Indisp.				0
Report à Nouveau (1)	408 246	23 243		431 489
Résultat de l'Exercice (1)	23 242	-194 879	23 242	-194 879
Amortissements dérogatoires				
Total	565 988	-171 636	23 242	371 110

(1) correspond à l'affectation du résultat 2024 en report à nouveau

4.3 Dettes financières

Mouvements des emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
- Emprunts auprès des établissements de crédit				
- Emprunts divers				
Total	0	0	0	0

NOTE 5.0 – Compte de résultat

5.1 Produits d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires net HT (par secteurs d'activité)

Désignation	Montant
Ventes de marchandises	0
Prestations de services	841 951
Total	841 951

Ventilation du chiffre d'affaires net HT (par marchés géographiques)

Désignation	Montant
Ventes France	841 951
Total	841 951

5.2 Impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (1)	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-194 879	0		-194 879
Résultat exceptionnel				0
Participation	0			0
Résultat comptable	-194 879	0	0	-194 879

La SAS 2TP est intégrée au nouveau groupe d'intégration fiscale avec la société mère SAS SANTORIN PARTICIPATIONS à compter du 01/01/2021.

Accroissement ou allègement de la charge fiscale future

	Taux d'imposition		
	Taux normal	PVLT	Autres
A - ALLEGEMENTS			
a) Charges et provisions non déductibles temporairement			
- Participation	0		
b) Eléments à imputer			
. Déficit reportables			
. Amortissements			
. Moins-values à long terme			
Bases (A)	0	0	0
B - ACCROISSEMENTS			
a) Provisions réglementées			
. Provisions hausse des prix			
. Provisions fluctuation des cours			
. Amortissements dérogatoires			
b) Subventions d'équipement			
c) Produits non taxables temporairement			
. Plus-values à court terme			
. Plus-values de fusion			
. Plus-values à long terme différées			
Bases (B)	0	0	0
Bases A - B	0	0	0
Impôt correspondant	0	0	0
Soit un allègement futur d'impôt de (1)			0
Ou un accroissement futur d'impôt de			
C - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE			
. Réserve spéciale de plus-value à long terme			
. Réserve spéciale des profits de construction			
. Provision pour investissements			

(1) L'allègement de la charge fiscale future correspond à celui de la société avant son intégration fiscale

5.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier est de 23 895 euros.

5.4 Charges et produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (ligne HA)	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital (ligne HB)	0
Reprise sur provisions et transferts de charges (ligne HC)	0
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (ligne HE)	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (ligne HF)	0
Dotations exceptionnelles aux provisions (ligne HG)	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0

5.5 Transferts de charges

Suite à la modification du Plan Comptable Général à compter du 1er janvier 2026, les comptes transferts de charges ne sont plus utilisés, et conformément aux indications du PCG les écritures sont désormais en saisies en comptes 708.

NOTE 6.0 – Engagements financiers et autres informations**6.1 Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	78 093
Provision CP	44 656
Provision Primes	7 158
Provision Participation	0
Provisions charges sur CP	13 834
Provision charges sur Prime	2 218
CVAE	2 095
Formation continue	344
Taxe d'apprentissage	516
Adessat	105
Forfait social	0
Total	149 019

6.2 Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients - factures à établir	0
Remboursement CVAE	0
Avoirs à recevoir	0
Total	0

6.3 Détail des filiales et participations

La société 2TP n'a aucune filiale.

6.4 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprise	
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
- Avances et acomptes sur immobilisations		0
- Participations		
- Créances rattachées à des participations		
- Prêts		
- Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
- Créances clients et comptes rattaches	4 824	0
- Autres créances	581 545	
- Capital souscrit appelé non versé		
Total actif	586 369	0
- Emprunts obligataires convertibles		
- Autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- Emprunts et dettes financières divers		
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 227	
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
- Autres dettes	47 680	0
Total passif	291 907	0
- Chiffre d'affaires		0
- Transfert de charges		0
- Autres produits financiers	23 896	
- Produits exceptionnels	0	
Total produits	23 896	0
- Achats de marchandises	7 280	
- Autres achats et charges externes	163 330	
- Impôts et taxes		
- Salaires et charges sociales		
- Charges financières		
- Charges exceptionnelles		
Total charges	170 610	0

6.5 Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Désignation	Montant
- Prêts - Créances clients et comptes rattachés - Disponibilités	NEANT
Total	0
- Dettes fournisseurs - Dettes fiscales et sociales - Dettes sur immobilisations	NEANT
Total	0

6.6 Engagements donnés et reçus

Désignation	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagement en matière de pension et retraite (1)					20 262
Total					20 262

(1) Engagement de retraite

Conformément aux possibilités offertes par les textes, la provision pour retraite n'est pas comptabilisée mais figure en engagement hors bilan.

La méthode utilisée pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la méthode des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 65 ans, une progression des salaires de 2.00 % et une actualisation de 4.04 %. La probabilité de présence tient compte d'un taux de rotation moyen. Les charges sociales afférentes sont calculées au taux de 30.98 %.

La table de survie utilisée est la table INSEE.

6.7 Engagements hors bilan

NEANT

6.8 Effectifs

Catégorie	Effectif moyen
Cadres	1
Employés	21

6.9 Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	46 781		46 781
Autres créances clients	184 636	184 636	
Créance représentative de titres prêtés	Provision pour dépréciation antérieurement constituée		
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	977	977	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	13 545	13 545	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1	1	
Divers			
Groupe et associés (2)	581 545	581 545	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pensions de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	827 486	780 705	46 781
(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (pers, physiques)			

6.10 Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes A 1 an maximum à l'origine				
auprès des A plus d'un an à l'origine				
etb de crédits				
(1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	255 165	255 165		
Personnel et comptes rattachés	53 109	53 109		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 502	63 502		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	38 344	38 344		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 299	1 299		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	47 680	47 680		
Autres dettes	1 352	1 352		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		0		
Totaux	460 451	460 451	0	0
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

6.11 Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exerc.	Diminutions Reprises de l'exerc.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implémentations à l'étranger constituées avant le 1-1-1992					
Provisions fiscales pour implémentations à l'étranger constituées après le 1-1-1992					
Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)		0		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges (1)					
Total (II)		0	0	0	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participations	0		0	0
	- Autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		27 805	11 178	0	38 983
Autres provisions pour dépréciations					
Total (III)		27 805	11 178	0	38 983
Total (I + II + III)		27 805	11 178	0	38 983
Dont dotations et reprises		- d'exploitations	11 178	0	
		- financières		0	
		- exceptionnelles		0	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles de l'article 39-1-5e du CGI					

6.12 Rémunération des dirigeants

	Montant par catégorie
Rémunération globale	
- des organes d'administration	
- des organes de direction et de surveillance	
TOTAL	(X)

(X) La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.13 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société clos le 31 décembre 2025 sont inclus dans les comptes consolidés de la société-mère Santorin Participations.

2TP SANTE

Société par actions simplifiée
32 Chemin de Champ Cartier
79180 – CHAURAY

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025



COMAUDITEX
Commissariat aux comptes

9-11 avenue Myron Herrick – 75008 Paris
SAS au capital de 52 000 € – RCS Paris 342 227 626
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **2TP SANTE** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui décrit la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

SB

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

SB

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 12 juin 2026



COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris